
LA CHARTE

Conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme l'association Pont Universel affirme une approche éthique dans l'accompagnement personnalisé de la personne et des communautés en situation de précarité et de détresse.

Le développement durable de l'homme en général est donc, au cœur de la vision, des missions et des activités de l'association Pont Universel.

Au-delà de sa mission d'organisation de développement humain durable, l'association accorde aussi une attention toute particulière à la personne souffrant de handicap. L'engagement de l'Association en faveur des personnes en situation de handicap se veut un acte humanitaire et citoyen.

Cette personne avec handicap, qui est notre semblable, doit être considérée comme une personne à part entière. Les comportements d'exclusion et de discrimination doivent être combattus car ils vont à l'encontre de la nature même des sociétés humaines qui sont faites de différences, de diversités, et de complexités.

L'association met en œuvre des pratiques et des techniques professionnelles personnalisées, évolutives, et adaptées à chaque situation individuelle et ou communautaire. Il s'agit d'accompagner la personne ou la communauté, vers l'autonomie dans un projet de vie personnelle, économique, social et écologique. L'éthique et le professionnalisme guident le comportement de l'association et des bénéficiaires.

L'Association est et reste en permanence, à l'écoute de ses partenaires bénéficiaires. Elle respecte leur libre arbitre qui peut conduire à une plus grande autonomie responsable. Elle a la conviction qu'il leur est possible de participer à leur destin malgré leur situation de précarité, de déficience ou de dépendance.

L'Association exerce sa mission d'intérêt général en toute transparence, dans le cadre de la législation et de la réglementation en vigueur en partenariat ou en complémentarité avec les pouvoirs publics représentants de l'État, des collectivités territoriales, et des organismes de santé et sociaux.

L'Association observe les règles de bonne gestion de l'entreprise, mais elle ne recherche pas le rendement et le profit pour elle-même. Elle souhaite donner à son activité une dimension de désintéressement, où au-delà de la mise en œuvre de tous les actes nécessaires à sa mission, apparaissent la disponibilité, la générosité, et la présence d'une éthique.